



COMMISSION FORMATION EXCEPTIONNELLE

MARDI 01/04/2025
13H00 SALLE GUILLEMET & VISIO

PRESENT.E.S : DELPHINE ACKERMANN, MATTEO MADIER, FANNY RENARD, ALEXANDRA ROUX, FRANCOIS RIGALLEAU, SIOBHAN VICENTE-FREDEFOND, CATHERINE TREHONDAT.

PRESENT.E.S EN VISIO : CÉLINE BERGEON, OLIVIER CHAULET, LUDOVIC GAUSSOT, ÉMILIE NOIRTAULT, NICOLAS PINEAU, CLAIRE LOTIRON, NICOLAS PROUTEAU, HÉLÈNE HUBERT.

EXCUS.É.E.S : LAETITIA BERTRAND.

Un rappel est effectué sur le but de la commission formation mise en place ce jour :
L'aménagement des MCC.

Un Diaporama été envoyé aux membres de la commission qui suivent en visio la réunion.

13h40 la commission formation est interrompue par une délégation d'étudiants (bloqueurs et non bloqueurs).

Lors de leur AG qui a eu lieu dans la matinée, ils ont constaté qu'il n'y avait pas de dialogue entre la direction, les étudiants et les enseignants et que dans ce contexte ils veulent non

seulement participer à la commission pour prendre part aux discussions sur les modalités de contrôle mais rester jusqu'aux éventuels votes.

Un rappel leur est fait sur l'objet de la commission du jour : discuter collectivement de la manière dont les modalités d'examen peuvent être adaptées dans le contexte actuel, aucun vote n'étant prévu. Il leur est proposé un temps d'échange en précisant qu'ils ne pourront toutefois participer à cette commission car non éligible (statut).

La commission a entendu les messages de la délégation étudiante (dans un climat de forte tension). Puis a repris la réunion après leur départ.

Devant l'inquiétude de certains étudiants à l'approche des examens dans la situation actuelle à SHA, la commission va rajouter un point en fin de commission :

Rédiger un message aux enseignants et aux usagers.

LICENCE

- ❑ Concernant les UEs d'ouverture, un examen des réponses des responsables des sept UEs dépendant de SHA montrent :
 - Que cinq d'entre elles peuvent assurer les deux notes de CC à ce stade, ainsi que l'épreuve de substitution du 6 mai.
 - Pour les deux autres, il est proposé que si un seul CC est planifiable, il implique deux épreuves avec deux notes, la durée de ces épreuves et le nombre de questions étant modulable. Une discussion sur l'éventualité de l'ouverture de la seule épreuve de substitution du 6 mai conduit à rejeter à ce stade cette solution invalidante pour les étudiant·e·s qui seraient malades ou empêchés ce jour-là.

- ❑ Concernant les UE4, une discussion conduit à repérer la très forte hétérogénéité des effets du blocus selon les disciplines. Pour certaines disciplines, tous les CCs ont eu lieu ou auront lieu.

En outre nous n'avons pas toutes les réponses pour certaines disciplines.

- À ce stade :
 - Géographie L2 : les CCs ont été réalisés en séance, en L1 et L3 que du CT.

- Psychologie, MTSS L2 et L3 a bien l'ensemble de ses CC.
 - Musicologie, non frappé par le blocus maintient.
 - Pour les autres disciplines des informations complémentaires sont encore requises, et un retour de celles-ci est demandé pour le jeudi 3 avril.
- Concernant UE5, les langues ont pu assurer en plateforme les enseignements sous toutes les formes possibles pour ce qui concerne les enseignements en A4.

En ce qui concerne l'hôtel Fumé, des réponses sont encore attendues en L3.

MESSAGES AUX ENSEIGNANTS ET USAGERS

Message à envoyer aux enseignants de SHA :

Nous avons informé les étudiants que le calendrier des examens sera transmis aux étudiants dans la journée du vendredi 4 avril.

Les modalités définitives des contrôles seront à transmettre par chaque responsable d'UE, au plus tard le vendredi 11 avril.

La Commission Formation a pu avancer sur les MCCC des UEs d'Ouverture ainsi que sur les UEs 4 et 5 en Licence. IL reste cependant quelques précisions à recueillir pour communiquer aux étudiants. Merci aux collègues qui ne l'ont pas encore fait de transmettre au responsable de Département les changements éventuels de MCCC.

Concernant les UEs disciplinaires, pour pouvoir transmettre rapidement le calendrier d'examen aux étudiants, nous avons besoin de savoir si tous les examens terminaux tels prévus dans les MCCC se tiendront, et/ou si les durées prévues initialement seront modifiées.

Ces modifications devront être intégrées au calendrier d'examen qui doit être diffusé vendredi 4 avril. Merci d'indiquer à vos responsables de département les modifications que vous envisagez au plus tard le jeudi 3 avril à 12h00.

Nous vous demandons aussi de leur indiquer les modifications que vous envisagez pour les Contrôles Continus pour la même date.

Pour ne pas pénaliser les étudiants et pour les rassurer, nous recommandons d'informer les étudiants sur les modalités de contrôle des connaissances et sur le calendrier des examens. Nous recommandons également que les questions d'examen (à l'écrit ou à l'oral) portent :

- dans la mesure du possible sur des contenus d'enseignement dispensés en présentiel

- OU, à défaut, sur des contenus (sous forme de supports détaillés) mis à disposition des étudiants sur la plateforme UPDAGO. Cette mise à disposition devrait avoir lieu dans un délai raisonnable quand le cours est terminé.

☐ Message pour étudiants SHA :

Le calendrier des examens sera transmis aux étudiants dans la journée du vendredi 04 avril.

Les modalités définitives des contrôles vous seront communiquées par chaque responsable d'UE au plus tard fin de semaine prochaine.

Les deux messages partiront demain après relecture par notre directeur.